

PARTENAIR.FR

Le site Web fait peau neuve !

En ligne depuis le 1er septembre, la nouvelle version de notre site internet reflète un look plus moderne et offre une navigation attrayante et améliorée.

Les quatre principales activités (Air comprimé, vide, azote et eau glacée) y sont clairement distinguées et les sous-rubriques amènent de manière logique et progressive le visiteur vers le produit recherché.

Les documentations commerciales sont désormais accessibles soit à partir de la page du produit soit depuis la page «téléchargement»

Une partie réservée aux distributeurs est accessible via un login et un mot de passe personnel qui vous seront communiqués sur demande auprès de votre interlocuteur commercial Partenair.

Nous espérons que vous trouverez ce nouveau site utile et agréable à utiliser et nous restons à votre écoute pour toute idée ou suggestion que vous souhaiteriez voir y figurer.

Bonne navigation.

Nouvelle tarification : Economiseurs d'énergie



Le prix des économiseurs d'énergie DELTECH vient d'être revu par le constructeur de manière à être plus compétitifs et ce, sans sacrifier à la qualité qui a fait leur réputation. Pensez à contacter votre responsable de secteur pour obtenir vos nouvelles conditions d'achat et à réactualiser ainsi vos propositions en cours.

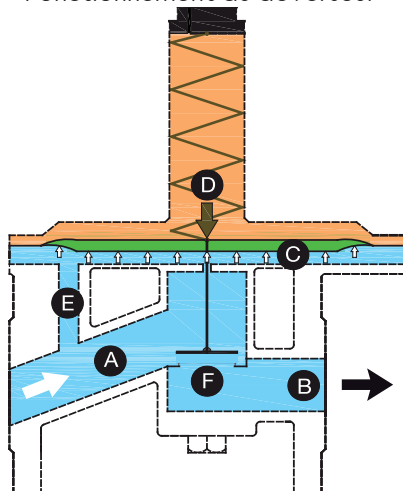
Le déverseur : un accessoire bien utile !

Le rôle du déverseur est de maintenir une pression donnée en amont de sa position sur le réseau.

Quels sont les avantages pour les installations ?

L'avantage décisif se situe sur la qualité d'air comprimé délivrée par les matériels de traitement d'air.

Fonctionnement du déverseur



Les déverseurs à ressort sont des "régulateurs relatifs" qui maintiennent la pression amont "A" constante. La valeur de consigne est donnée par le ressort situé dans le tube. En position de repos, le déverseur est fermé. S'il y a une pression en amont "A", le fluide passe par le tube de drainage "E" sous la membrane. La force de la membrane "C" s'équilibre avec la force pré-réglée du ressort "D". Si la force de la membrane est supérieure à la force du ressort, le siège "F" s'ouvre et le gaz passe par le siège dans la partie aval "B". Lorsque la pression amont "A" chute, la force de la membrane "C" devient alors plus faible que la force du ressort "D" et ferme le siège "F" de manière à être étanche.

Source : ZÜRCHER TECHNIK

Tous ces matériels ont une efficacité définie pour un couple débit/pression. Soit, par exemple, pour un filtre de 100 m³/h sous 7 bars relatifs : $100 / (7 + 1) = 12,5$ m³/h réels (comprimés).

Que se passe-t-il si la pression de l'installation tombe en dessous de 7 bars ?

A 5 bars par exemple le débit réel sera de $100/6 = 16,7$ m³/h ce qui représente une surcharge de 33%.

A 3 bars, cette même surcharge passe à 100 % et la vitesse de passage de l'air est doublée !

Or, de telles fluctuations de pression sont parfois plus fréquentes que l'on ne croit sur certains réseaux. (Pressurisations répétées, consommations supérieures au débit du compresseur lors de chasses ou de dépotages par exemple...)

Ces surcharges ont des effets catastrophiques sur l'efficacité, le bon fonctionnement et la durée de vie des matériels de traitement d'air.

Pour les filtres,

- Diminution de l'efficacité de filtration.
- Déformation / dégradation du média filtrant.
- Ré-entraînement de l'huile ou des condensats en aval du filtre.

Pour les sècheurs par adsorption

- Perturbation du cycle, pression trop faible pour les actionneurs.
- Temps de contact trop faible, augmentation du point de rosée.
- Vitesse de passage excessive, production de poussière de dessiccant.

Pour les sècheurs par réfrigération :

- Dérive du point de rosée.
- Ré-entraînement de l'eau condensée en aval du sécheur.

La mise en place d'un déverseur élimine tous ces problèmes. Si le débit demandé par l'utilisation devient supérieur à la capacité de production / traitement, le déverseur se ferme. La perte de débit en aval fait alors réagir l'utilisateur et lui indique le besoin de modifier son installation. (Cuve de stockage d'air en aval pour absorber les pointes, redéfinition ou augmentation de la capacité de production et de traitement)

Le déverseur évite également les litiges et les demandes de garanties injustifiées. Le débit consommé ne pouvant plus être supérieur à la capacité de traitement des équipements, la qualité de l'air comprimé est préservée.